



SANTÉ AU TRAVAIL. RÉFLEXIONS À LA LUMIÈRE DU CONCEPT DE RSE

Sous la direction scientifique de Chrystelle LECOEUR, Maître de conférences, UHA

VENDREDI 23 AVRIL 2021

8h30 - 17h00

A distance sur zoom

Les mutations qui affectent la condition salariale et l'exercice de l'activité professionnelle imposent un renforcement de la protection des travailleurs. Dans un contexte en perpétuel mouvement, le droit de la santé et de la sécurité au travail a pris une importance significative ces dernières années comme en témoignent la multiplication des ouvrages spécialisés, les rapports consacrés à cette thématique (rapports Lecocq-Dupuis-Forest, 2018 ; Frimat, 2018, et Bérard-Sellier-Oustric, 2019), ainsi que la dernière proposition de loi (« renforcer la prévention en santé au travail »). Avec l'apparition de nouvelles formes de travail et d'emploi, conjuguée à l'émergence de « risques nouveaux ou invisibles », l'entreprise doit adapter son discours et ses pratiques. À l'évidence, elle se trouve confrontée à une « responsabilité aux multiples facettes », à la fois économique, juridique, sanitaire, mais aussi morale et éthique. Face aux mesures contraignantes en faveur de la préservation de la santé et de la sécurité des travailleurs, l'entreprise doit-elle s'engager dans une démarche éthique et, par définition, volontaire qui trouve son expression dans la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) ? La RSE peut-elle favoriser l'ancrage d'un cadre normatif qui inciterait les entreprises à agir de manière préventive face aux souffrances morales et physiques des salariés ? À la lumière de ces interrogations, il apparaît que la RSE pourrait constituer un instrument susceptible de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travail.

INSCRIPTION

L'inscription au webinaire est gratuite mais obligatoire : [accès au formulaire](#) . Dès inscription, un lien de connexion sera envoyé.

Certaines interventions enregistrées sous forme de vidéos seront consultables sur notre chaine YouTube [lien d'accès](#).

La journée est validée aux titres de la formation continue des avocats (6h30).

8h30 Accueil des participants

9h00 Discours de bienvenue

Blandine Rolland, Professeur de droit privé à l'Université de Haute-Alsace, Directrice du CERDACC (UR 3992)

9h20 Propos introductifs

Chrystelle Lecoeur, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Haute-Alsace, responsable du master 2 Droit social/RH, CERDACC (UR 3992)

9h30 Première partie

Santé au travail et RSE : une relation ambiguë

Sous la présidence de **Isabelle Daugareilh**, Directrice de recherche au CNRS, HDR, COMPTRESEC-UMR CNRS 5114-Université de Bordeaux

L'expression des interactions

RSE et santé au travail : diversité des sources, multiplicité des acteurs

Yannick Pagnerre, Professeur agrégé en droit privé à l'Université d'Evry-Val d'Essonne, Responsable du master juriste d'entreprise, centre de recherche Léon Duguin (EA 4107)

La santé au travail, un enjeu mesurable de la responsabilité sociale des entreprises ?

Emmanuel Abord de Chatillon, Professeur des Universités, Chaire Management et Santé au travail, Université de Grenoble Alpes, CERAG

Le numérique au service de la prévention des risques professionnels (capsule numérique)

Marc-Antoine Godefroy, Avocat of counsel au sein du cabinet Factorhy avocats

La santé au travail à l'épreuve de la normalisation internationale

Virginie Mercier, Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université d'Aix-Marseille, Directrice de l'Institut de droit de l'environnement et du développement durable, centre de droit économique (UR 4224)

11h00 : Pause

Les domaines de la relation

La prévention des (nouveaux) risques professionnels

Aurélia Dejean de la Bâtie, Responsable du service R&D, Barthélémy Avocats

L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap : un enjeu de la RSE

Laurène Joly, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Bordeaux, Comptresec

Le risque sanitaire au travail

Arnaud Lami, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur du centre de droit de la santé (UMR ADES 7268)

12h15 : Discussion avec le public

14h00 Seconde partie

RSE et santé au travail : une relation nécessaire

Sous la présidence de **Franck Héas**, Professeur de droit privé à l'Université de Nantes, Droit et Changement social, UMR-CNRS 6297

La mise en évidence pratique

Les normes unilatérales et négociées en matière de santé au travail

Chrystelle Lecoeur, Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université de Haute-Alsace, CERDACC (UR 3992)

La santé au travail dans les politiques RSE : l'exemple du groupe ID logistics

Guillaume Delaval, Directeur RSE au sein de ID Logistics

La santé au travail dans les politiques RSE menées dans le secteur public

Kamel Adrouche, Responsable juridique à la RATP

Un modèle d'intégration des personnes en situation de handicap (capsule numérique)

Jean-Louis Ribes, Fondateur et gérant de la société Distribution Services Industriels (DSI), entreprise adaptée et solidaire d'utilité sociale

16h00 : Pause

Le rôle des parties prenantes

Représentation du personnel et santé au travail

Sébastien Ranc, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Toulouse 1 – Capitole, Centre de droit des affaires (EA 780)

Quel rôle pour l'inspection du travail ?

Marieke Fidry, Directrice adjointe du travail, Unité Régionale DIRRECTE Grand-Est-Pôle travail

Le positionnement de la médecine du travail face à la prévention des risques et à la promotion de la santé (capsule numérique)

Melissa Menetrier, Médecin du travail

Propos conclusifs : « L'avenir de la santé au travail : vers une meilleure prise en considération des enjeux de la RSE » par **Sophie Selusi**, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Montpellier, Membre de l'Ecole de droit social, Directrice du DU Droit et pratique de la protection sociale